



Communiqué de presse



Paris, vendredi 12 octobre 2018

Lettre à l'attention du Premier Ministre – Demande de dissolution du Bastion Social

En 2017, le groupuscule d'extrême droite Groupe Union Défense (GUD), en sommeil, a vu ses membres se réunir désormais sous l'appellation « Bastion Social ». Aix-en-Provence, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille et Strasbourg, de plus en plus de villes françaises observent l'installation d'antennes locales du Bastion Social.

Face à la montée en puissance de leur activisme, guidé par des doctrines fascistes, et à la veille d'un scrutin européen décisif, nous nous devons d'affirmer les valeurs qui nous unissent en exigeant la dissolution du Bastion Social. Organisation de camps d'entraînement, maraudes basées sur des critères raciaux et tapages répétés imposant un quotidien insupportable aux riverains, leur activité associative qui va à l'encontre des principes républicains appelle à leur dissolution.

Nous appelons, par ce courrier, à l'application par le Premier Ministre des dispositions de l'article L212-1 du Code de la Sécurité Intérieure permettant la dissolution du « Bastion Social » par décret en conseil des ministres.

M.Rudigoz Thomas, Député du Rhône
M.Michels Thierry, Député du Bas-Rhin
M.Mignola Patrick, Député de Savoie
Mme Petel Anne-Laurence, Députée des Bouches-du-Rhône

Et 70 parlementaires LaREM et MoDem (liste ci-jointe)

Contacts presse :

Pour Thomas Rudigoz : Thomas Montmessin – 06.70.92.72.62

Pour Thierry Michels : Nicolas Fuks – 06.61.69.93.20

Monsieur le Premier Ministre,

Ce début de XXI^e siècle est marqué par la progression des partis d'extrême droite aux élections nationales de nombreux pays membres de l'Union Européenne. Malheureusement, la France n'en est pas exempte. Nous pouvons craindre une généralisation de ce phénomène si le projet européen n'est pas replacé au cœur des débats. C'est ce que le Président de la République, votre Gouvernement et la majorité parlementaire s'attèlent à réaliser, et nous ne pouvons qu'encourager cette dynamique.

A l'heure où l'actualité n'a de cesse de nous rappeler les dangers du populisme, qui ont provoqué les tragédies les plus sombres de notre Histoire, et qui frappent de nouveau à notre porte, il nous revient d'affirmer et de défendre ardemment les valeurs qui nous unissent. Nous nous devons de revendiquer ce qui fait la force de l'union des peuples sur notre continent depuis plus de 70 ans : *in varietate concordia*.

A la veille d'un scrutin européen décisif, nous nourrissons les plus vives inquiétudes quant à la montée en puissance de ce type de groupuscule. Et l'arrestation en juin dernier de 10 personnes se revendiquant de « l'Action des forces opérationnelles », dont l'objectif affiché est de « lutter contre le péril islamique », en amont de la réalisation d'un attentat caractérise ce phénomène grandissant.

C'est dans ce contexte que nous vous interpellons sur l'impérieuse nécessité de dissoudre l'association dénommée « Bastion Social » (nouvelle appellation du Groupe Union Défense, GUD) qui est l'autre facette d'une même pièce qu'est celle de l'ultra droite française.

Aix-en-Provence, Chambéry, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille et Strasbourg, de plus en plus de villes françaises observent l'installation d'antennes locales du Bastion Social. Leurs valeurs affichées sont l'autonomie, l'identité et la justice sociale. Mais le tissu de vertus dans lequel le Bastion Social se drape est en réalité brodé de fil brun. Comme on peut le lire sur son site internet, il se pose « en défenseur du droit fondamental pour chaque peuple de vivre dans sa patrie selon ses normes culturelles, religieuses, linguistiques, ethniques ». Ou encore : « la justice sociale se tient à égale distance de l'assistanat généralisé promu par les niveleurs gauchistes que de la concurrence dérégulée et sauvage entre tous vantée par les libéraux ». Préférence nationale, usage de la violence, rejet de l'étranger et de l'ordre républicain, tel est le véritable visage du Bastion Social.

Cette association est connue pour ses opérations d'intimidation, d'occupation de bâtiments, d'appel à la haine et dont les membres ont fait l'objet de nombreuses condamnations. La plus récente est celle de son ancien leader, Steven BISSUEL condamné à 20 000€ d'amende et à 3 000€ de dommages et intérêts à la LICRA (partie civile) pour incitation à la haine raciale au mois d'août dernier. Thomas BEAUFFET, trésorier de l'antenne basée à Strasbourg, a été condamné quant à lui, à 8 mois de prison ferme dans le cadre d'un procès suite à une agression à caractère xénophobe.

Aujourd'hui, à Clermont-Ferrand, trois membres du Bastion Social sont poursuivis pour des violences aggravées en réunion et en attente d'un jugement. Le 19 septembre dernier, en remplacement de Steven BISSUEL, Valentin LINDER a été nommé à la tête du mouvement national du Bastion Social. Il est le président de l'antenne du Bas-Rhin et est un ancien membre du GUD, connu pour être proche des partis d'extrême droite. Cela témoigne de l'ancrage des idéologies fasciste et négationniste au sein de cette mouvance.

Plus concrètement, au-delà des idées politiques revendiquées par ce groupuscule, ce sont les voisins de ces implantations locales qui souffrent de l'atmosphère délétère qui leur est imposée. Rixes, tapages, dégradations des locaux menées par des opposants politiques, le quotidien autour de ces lieux de rassemblements est devenu insupportable. Malheureusement, malgré la gravité des faits et la répétition des nuisances, les pouvoirs de police des maires ne suffisent pas à enrayer leur activité associative et l'occupation de leurs locaux.

C'est pourquoi, en raison du climat anxieux et inquiétant imposé notamment par le Bastion Social et de votre déclaration du 2 mai dernier dans laquelle vous n'excluez pas de dissoudre de fait les associations qui ne respectent pas l'ordre républicain, nous en appelons aux dispositions de l'article L212-1 du Code de la Sécurité Intérieure, et vous demandons d'agir par la dissolution pure et simple de toute association revendiquant une appartenance au Bastion Social.

Au nom des habitants de nos territoires touchés directement par l'activisme néfaste du Bastion Social, ainsi qu'à la défense des valeurs humanistes qui nous animent, nous vous remercions d'avance des démarches que vous entreprendriez auprès du Président de la République, aux fins d'obtenir la dissolution de ce groupuscule d'extrême droite.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

M.Rudigoz Thomas, Député du Rhône
M.Michels Thierry, Député du Bas-Rhin
M.Mignola Patrick, Député de Savoie
Mme Petel Anne-Laurence, Députée des Bouches-du-Rhône
Mme Abadie Caroline, Députée de l'Isère
Mme Avia Laetitia, Députée de Paris
Mme Bagarry Delphine, Députée des Alpes de Haute-Provence
M.Baichère Didier, Député des Yvelines
M.Balanant Erwan, Député du Finistère
M.Belhaddad Belkhir, Député de la Moselle
M.Berta Philippe, Député du Gard
Mme Blanc Anne, Députée de l'Aveyron
M.Blein Yves, Député du Rhône
M.Bonnell Bruno, Député du Rhône
M.Bru Vincent, Député des Pyrénées-Atlantiques
Mme Brugnera Anne, Députée du Rhône
Mme Brunet Anne-France, Députée de Loire-Atlantique
M.Cesarini Jean-François, Député du Vaucluse
Mme Clapot Mireille, Députée de la Drôme
M.Cormier-Bouligeon François, Député du Cher

Mme Deprez-Audebert Marguerite, Députée du Pas-de-Calais
Mme Dupont Stella, Députée du Maine-et-Loire
M.Fanget Michel, Député du Puy-de-Dôme
Mme Faure-Muntian Valéria, Députée de la Loire
Mme Florennes Isabelle, Députée des Hauts-de-Seine
M.Fuchs Bruno, Député du Haut-Rhin
M.Fugit Jean-Luc, Député du Rhône
M.Galbadon Grégory, Député de la Manche
Mme Gallerneau Patricia, Députée de Vendée
M.Garcia Laurent, Député de Meurthe-et-Moselle
Mme Givernet Olga, Députée de l'Ain
Mme Hai Nadia, Députée des Yvelines
M.Houlié Sacha, Député de la Vienne
M.Isaac-Sibille Cyrille, Député du Rhône
M.Julien-Laferrière Hubert, Député du Rhône
Mme Kamowski Catherine, Députée de l'Isère
M.Kerlogot Yannick, Député des Côtes d'Armor
Mme Khedher Anissa, Députée du Rhône
M.Kokouendo Rodrigue, Député de Seine-et-Marne
M.Lagleize Jean-Luc, Député de Haute-Garonne
M.Laquila Mohamed, Député des Bouches-du-Rhône
Mme Limon Monique, Députée de l'Isère
Mme Louis Alexandra, Députée des Bouches-du-Rhône
M.Masségli Denis, Député du Maine-et-Loire
Mme Mauborgne Sereine, Députée du Var
Mme Mette Sophie, Députée de la Gironde
Mme Meynier-Millefert Marjolaine, Députée de l'Isère
M.Michel-Kleisbauer Philippe, Député du Var
M.Millienne Bruno, Député des Yvelines
M.Mis Jean-Michel, Député de la Loire
M.Morenas Adrien, Député du Vaucluse
Mme Motin Cendra, Députée de l'Isère
M.Orphelin Matthieu, Député du Maine-et-Loire
M.Perrot Patrice, Député de la Nièvre
M.Person Pierre, Député de Paris
Mme Petit Maud, Députée du Val-de-Marne
M.Pont Jean-Pierre, Député du Pas-de-Calais
Mme Poueyto Josy, Députée des Pyrénées-Atlantiques
M.Ramos Richard, Député du Loiret
Mme Sarles Nathalie, Députée de la Loire
Mme Schillinger Patricia, Sénatrice du Haut-Rhin
M.Sommer Denis, Député du Doubs
M.Studer Bruno, Député du Bas-Rhin
Mme Sylla Sira, Députée de Seine-Maritime
M.Testé Stéphane, Député de Seine-Saint-Denis
Mme Thill Agnès, Députée de l'Oise
Mme Thomas Valérie, Députée du Puy-de-Dôme
M.Touraine Jean-Louis, Député du Rhône
M.Trompille Stéphane, Député de l'Ain
M.Turquois Nicolas, Député de la Vienne
Mme Vanceunebrock-Mialon Laurence, Députée de l'Allier
Mme Vichnievsky Laurence, Députée du Puy-de-Dôme
M.Waserman Sylvain, Député du Bas-Rhin